

INTERVENTION D'ERGOTHÉRAPEUTES À DOMICILE AUPRÈS DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

UNE VOLONTÉ NATIONALE DE PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

En réponse à la volonté de la CNSA de favoriser la prévention de la perte d'autonomie par l'accès à l'aide technique, le service d'intervention d'ergothérapeutes à domicile a été créé en 2018 avec le soutien de la Conférence des financeurs (axe 1 "faciliter l'accès à des aides techniques et simplifier les démarches d'adaptation du logement).

Les interventions d'ergothérapeutes à domicile s'inscrivent dans la prévention de la perte d'autonomie en adaptant le domicile avec des aides techniques. Après un temps d'évaluation, d'échange et d'observation de l'environnement et des habitudes de vie de la personne âgée, l'ergothérapeute préconise des aides techniques pour épauler au quotidien et prévenir les risques (chutes...). De plus, l'ergothérapeute informe, conseille et oriente vers les partenaires sur la question de l'aménagement du logement et il sensibilise et accompagne les aidants et les proches.

AVEC LE SOUTIEN DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Dans le cadre des transferts de compétences, en application de la loi NOTRe, Nantes Métropole exerce depuis le 1er janvier 2017, une mission relative à la coordination gérontologique. Dans ce cadre, et particulièrement au niveau de la coordination des 8 CLIC de son territoire, Nantes Métropole a identifié un renfort d'intervention d'ergothérapeutes à domicile. Une réponse a été apportée dans le cadre d'un appel à projet de la Conférence des financeurs. Le projet a été retenu fin 2017 et un temps plein d'ergothérapeute a pu être recruté dès mars 2018 permettant ainsi l'expérimentation de cette prestation. Au regard du développement du service, la Conférence des financeurs a accordé le financement d'un second poste en 2021.



Nantes Métropole

Ville Amie des Aînés depuis septembre 2019

Nantes Métropole (44)

OBJECTIFS :

- Prévenir la perte d'autonomie dans le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus
- Adapter l'environnement avec des aides-techniques mobiles aux personnes en situation de perte d'autonomie

PRATIQUE :

- Financement à hauteur de 80% par la Conférence des Financeurs et 20% par Nantes métropole
- Un coût global de 110 000€
- Un appui des acteurs sur le territoire : CLIC, MAIA, SSIAD, ESA, services d'aide à domicile etc.
- Une centaine de personnes suivies dans l'année . Ce nombre devrait doubler en 2022 avec l'arrivée d'un second poste d'ergothérapeute.

LES CLIC, PORTE D'ENTRÉE AUPRÈS DU PUBLIC CONCERNÉ

La communication est essentiellement effectuée par les évaluateurs des CLIC auprès des particuliers qu'ils rencontrent. Les 8 CLIC métropolitains sont les principaux acteurs. Ils constituent la "porte d'entrée" pour accéder à la prestation. Ils identifient le besoin auprès de la personne âgée et préconisent l'intervention des ergothérapeutes via une fiche contact.

DÉROULEMENT DES INTERVENTIONS

Les personnes âgées sont évaluées à leurs domicile, après un entretien dirigé pendant lequel elles font part de leurs attentes, leurs besoins, leurs déficiences... , des mises en situation dans leurs logements sont faites pour déterminer au plus juste leurs besoins en aides techniques. Les ergothérapeutes informent sur les divers moyens de financement et recueillent auprès des personnes âgées les informations sur les partenaires potentiels pour l'accompagnement.

En effet, les ergothérapeutes travaillent en collaboration avec l'aidant familial et les différents partenaires qui interviennent à domicile. Il s'agit notamment des services d'aide à domicile, des professionnels de santé ou paramédicaux (orthophonistes, kinésithérapeutes...), des fournisseurs de matériels médicaux, des bailleurs, des délégués à la protection des majeurs, ou encore des référents gérontologiques du département.

BILAN DE L'ACTION

La prestation est en place depuis 2018 et connaît un nombre croissant d'interventions d'année en année. La crise sanitaire a néanmoins touché le service en 2020 avec le recours au télé-conseil. Sur l'année 2021, une centaine de personnes ont bénéficié d'un suivi. Le bilan des enquêtes de satisfaction est positif. La Conférence des financeurs reconnaît l'efficacité du service et renouvelle sa confiance d'année en année.



Des difficultés dans votre lieu de vie ?
Votre maintien à domicile ou celui de votre parent devient compliqué ?



Une offre métropolitaine pour le maintien à domicile

Cette compétence est proposée par la Mission territoire de longévité de Nantes Métropole - financée dans le cadre de la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie de Loire-Atlantique